

M. Herridge: Nous l'admettons volontiers; il ne s'agit là que d'une étape infime dans la bonne direction.

M. O'Keefe: Je suis d'accord avec l'honorable député; je dis simplement que sa portée n'est pas assez grande.

On a dit que le problème le plus grave et le plus épineux pour tout gouvernement, c'est de prendre les dispositions voulues pour rendre l'organisation industrielle compatible avec l'humanisme. C'est pour cela que les Parlements existent. Le problème n'est pas nouveau. Il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'on s'y est attaqué avec vigueur, dirai-je, dès 1610 à Terre-Neuve et au Labrador. Cette année-là, John Guy, colon anglais qui avait organisé *Cupids*, colonie connue sous le nom de *Sea Forest Plantation*, avait promulgué huit lois dont voici la première, rédigée en vieil anglais: la pierraille ou tout ce qui peut nuire aux ports ne doit pas être jeté par-dessus bord, mais apporté au rivage. Amende: 5 livres sterling pour chaque infraction. Quand on songe que Jean Cabot, qui découvrit Terre-Neuve, avait reçu tout juste le double de ce montant, soit 10 livres sterling pour sa découverte de Terre-Neuve et du Labrador, il faut reconnaître que la loi promulguée par John Guy comportait une amende très lourde.

De tous les grands problèmes mondiaux, tels la prévention de la guerre nucléaire, la juste répartition des aliments et l'approvisionnement en eau douce, c'est ce dernier qui, de l'avis de plusieurs spécialistes, est le plus important. Quand les Russes ont ébahi le monde avec leurs exploits spatiaux, notamment les prouesses de M. Gagarin, les journalistes avaient demandé à feu le président Kennedy comment les États-Unis redoreraient leur blason. Évidemment, ils s'attendaient à ce qu'il réponde «envoyez un astronaute américain sur la lune». Il les étonna en leur disant: «trouvez une méthode économique pour adoucir l'eau de mer.»

A l'exception—exception remarquable—de ma propre ville de Saint-Jean, où le lac Windsor, par la force de gravité alimentaire, jusqu'à ses extrémités, la plus ancienne ville d'Amérique du Nord, d'eau la plus pure au Canada, la plupart des citoyens boivent de l'eau qui contient des substances nocives comme les détergers et les insecticides, matières qui atteignent peu à peu un niveau dangereux. La découverte d'une façon peu dispendieuse de séparer le sel de l'eau laisse entrevoir la possibilité d'éliminer d'autres substances chimiques.

Je suis de ceux qui ont eu la chance de naître à proximité de l'océan. Chaque Terre-Neuvien aime la mer. Tous les habitants des provinces Maritimes, tous ceux qui vivent le

long des côtes de l'océan, ont toujours la mer à l'esprit. Toute chose, même insignifiante, qui entraîne, ou pourrait entraîner, la pollution de l'eau répugne au plus haut degré à quiconque a jamais possédé des agrès de pêche, entendu à l'aurore le moteur halletant du bateau de pêche en partance ou vu, au coucher du soleil, des mâts élancés. C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, je suis heureux et reconnaissant de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui de dire un mot du problème terrifiant de la pollution des eaux.

J'ai vu des mouettes, tout comme vous j'en suis sûr, glorieuses dans leur liberté, brillants croissants d'ivoire. J'ai entendu le cri de bienvenue des oiseaux de mer au printemps alors qu'ils retournaient dans mon village de Holyrood. Comme bien des Terre-Neuviens et beaucoup d'autres aussi, j'ai également vu les mêmes oiseaux, grotesques et couverts de limon alors qu'ils luttaient désespérément, enveloppés dans un linceuil huileux. Je sais qu'il existe une convention internationale pour la prévention de la pollution de la mer par le pétrole et dont le Canada est un des signataires, mais il me semble que cette convention interdit de jeter du pétrole à moins de 50 milles des côtes seulement. Je propose respectueusement qu'on ne devrait pas jeter de pétrole en haute mer sans discrétion. Lors de la dernière conférence internationale tenue à Copenhague, en 1959, le délégué canadien a décrit la péninsule d'Avalon, dont j'ai l'honneur de représenter une partie à la Chambre, et le littoral sud-est de Terre-Neuve comme étant une des régions du monde les plus atteintes. Les navires qui terminent leur traversée transatlantique ont pris l'habitude d'évacuer un lest huileux, dégoûtant et dangereux, dans les voies maritimes au sud et à l'est de Terre-Neuve; les vents et courants dominants balaient ce lest vers les côtes, les polluant et y détruisant toute vie aquatique. Et cela, sans faire mention du danger effroyable d'incendie.

Mon île a sûrement souffert suffisamment des «pierres et des flèches de l'insultante fortune», sans devoir souffrir de l'insouciance et du manque de prévenance de quelque capitaine. C'est à se demander si ce capitaine insouciant—ou pire encore—d'un bateau qui à tort et à travers déverse à la surface de la mer ses déchets huileux, s'arrête parfois à songer aux dégâts que causent dans les baies de nos eaux côtières ces milliers de gallons d'huile de rebut. Ne se rend-il pas compte qu'il prive, par son geste étourdi, des pêcheurs de leur gagne-pain? Ne se soucie-t-il pas des plages ainsi gaspillées, des attirails de pêche endommagés, des baignades difficiles sinon impossibles et, comme je l'ai déjà mentionné, du danger menaçant d'incendies dans les ports?